

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 MARS 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 06/03/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/03/2015

Délibération n° D-2015-77

**Dénomination de voies et espaces publics dans divers secteurs
de la Ville**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Monsieur Elmano MARTINS.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Dénomination de voies et espaces publics dans
divers secteurs de la Ville**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Les constructions et opérations nouvelles d'aménagement récemment réalisées dans Niort ou celles qui sont en projet impliquent la création de voies nouvelles ou la modification de rues existantes qu'il convient de dénommer.

La commission des noms de rues, réunie le 3 février 2015, a fait les propositions suivantes :

SECTEUR I : Rue des Sablières

Pour mémoire, il est rappelé que dans ce secteur, Habitat Sud Deux-Sèvres (HSDS) a entrepris dès 2013 une importante opération de renouvellement urbain en supprimant 46 logements anciens des années soixante pour les remplacer par 80 logements neufs.

Pour que cette opération puisse avoir lieu, la Ville a prononcé, après enquête, par délibération du 14 mai 2012, le déclassement du domaine public des rues concernées par l'opération, à savoir les rues des Papillons, Coccinelles, Cigales, Abeilles, Fourmis, Grillons, Libellules, et Bas Palais, lesquelles ont été incorporées dans le domaine privé communal puis cédées à l'euro symbolique à HSDS.

L'opération de renouvellement s'achève, et avant que ne s'installent les nouveaux habitants, il est impératif de renommer les nouvelles voies.

L'axe autour duquel s'articule l'opération reprend l'ancienne rue du Bas-Palais. Ce nom est donc conservé, depuis la rue des Sablières jusqu'à son extrémité butant sur le Boulevard de l'Europe.

Ensuite, la première tranche du programme comprend une voie en arrondi dont les accès se font par la rue du Bas-Palais.

Cette voie se nommerait :

- Rue Fortunée Briquet – 1782-1815 – Femme de lettres française

D'autre part, une impasse donnant sur la rue du Bas-Palais, qui dessert trois logements, porterait le nom de :

- Impasse des Grillons

La deuxième tranche du programme comporte deux voies et une impasse.

La première voie est celle de l'ancienne rue des Papillons, dont la première partie desservant depuis la rue des Sablières les numéros 1 – 2 et 4, n'a pas été modifiée.

Au-delà, la structure a été remaniée, jusqu'à sa jonction avec la rue du Bas-Palais.

Cette voie s'appellerait :

- Rue des Papillons

La deuxième voie, entièrement nouvelle, part de la précédente pour rejoindre, en forme de manivelle, la rue du Bas-Palais.

Elle s'intitulerait :

- Rue de la Manivelle

Enfin, une partie de l'ancienne impasse des Abeilles desservant une propriété privée, et une construction nouvelle, a pu être conservée. Elle se nommerait logiquement :

- Impasse des Abeilles

SECTEUR II : Rue de Telouze – Chemin de Mal Bâti

La deuxième tranche d'un lotissement est en cours de réalisation à l'angle des rues Telouze-Mal Bâti. La voie de desserte intérieure constitue le prolongement de la rue de la première tranche, à savoir la rue Geneviève De Gaulle-Anthonioz.

SECTEUR III – Rue Montaigne

Cette rue comporte un appendice mal identifié pour lequel des riverains avaient souhaité qu'il soit distinct de la rue et porte un nom avec une numérotation de voirie spécifique, afin d'être facilement identifiable. Cela fut accepté par délibération en date du 10 mars 2014. Cependant cette modification ne faisant pas l'unanimité des riverains concernés, il est proposé de revenir à la situation d'origine, à savoir que la rue Montaigne comprend bien l'appendice en cause, mais qu'un renforcement de la signalétique devra être effectué à l'entrée de celui-ci de manière à ce qu'il soit facilement repérable.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les dénominations proposées ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT